

TARIFS (A l'année)

- 1 cours pour 1 personne : 210 €
- 2 cours pour 1 même personne : 369 €
- 3 cours pour 1 même personne : 459 €
- 4 cours pour 1 même personne : 549 €

L'adhésion à l'association est comprise dans les tarifs.

Réductions :

- 15€ pour la 2ème, 3ème personne d'une même famille (parents/enfants)
- Carte Tattoo (collégiens)
- Chèques-vacances et chèques sport ANCV acceptés (2€ de frais)

~~RE-INSCRIPTIONS~~

~~(UNIQUEMENT pour les anciens adhérents de l'année 2023/2024)~~

~~Mercredi 12 juin 2024 de 18h15 à 20h00
A la bibliothèque du Touvet~~

INSCRIPTIONS

Aux FORUMS des associations le 7 septembre 2024
La Terrasse 9h00 - 12h00
Le Touvet 13h30 - 18h00

AUCUNE INSCRIPTION PAR COURRIER

Aucune inscription ne sera considérée comme valide si nous n'avons pas en notre possession :

1. Le paiement complet des cours :

- 1 chèque encaissé le 15 octobre 2024 OU
- 3 chèques à encaisser les 15 octobre 2025, 15 février et 15 mai 2025.

Libellés à l'ordre de « Petit Conservatoire de Danse du Grésivaudan » ou « PCDG » (montant sans centimes)

2. Le formulaire d'inscription avec acceptation du règlement intérieur signé

Pour chaque cours, la première séance est gratuite à titre d'essai (2 cours d'essai pour les éveils). Suite à ce premier cours, vous pouvez demander la restitution de votre paiement si le cours n'a pas répondu à vos attentes.

DATES A RETENIR

7 sept 2024 : Forum à La Terrasse (9h-12h)
Forum à Le Touvet (13h30-17h30)

16 sept 2024 : DEBUT DES COURS
05 juillet 2025 : FIN DES COURS

Assemblée générale :

Vendredi 22 novembre 2024 à 20h00

Date du Gala

Juin 2025 : à définir

La date sera confirmée en novembre en fonction de la disponibilité de l'espace Bergès à Villard-Bonnot, communiquée dans le courant de l'année.

Attention l'entrée au gala est payante :

Tarif 2025 :

- ✓ 10€ par adulte (à partir du collège)
- ✓ 6€ par enfant scolarisé en Petite Section jusqu'au CM2.

**Petit Conservatoire de Danse
du Grésivaudan**

Maison des associations BAL 3
52 Avenue Montfillon
38660 - LE TOUVET

<http://www.pcdq38.com>
danse.gresivaudan@gmail.com

Avec le soutien des communes de La
Terrasse, Le Touvet, Goncelin et du
Département.



ENFANTS

Éveil (2019/20) - Initiation (2017/18)

À partir de 8 ans :

Modern'Jazz
Classique
Street-jazz
Jazz Contemporain
Hip-hop

ADOS-ADULTES

Hip Hop
Modern'Jazz
Jazz contemporain
Lyrical Jazz
Danse énergie
Atelier création
Street jazz
Step dance
Danse moderne
Pilates
Renforcement musculaire (Body training)
Flamenco (enfants et adultes)
Contemporain
Stretching

Des stages sont proposés dans l'année.

SAISON 2024/2025

PLANNING DES COURS 2024-2025

Légende couleurs : ■ Enfant, ■ Ados, ■ Ados / Adulte

GONCELIN							
	Salle	Début	Fin	N°	Cours	Niveau	Professeur
Lundi	Classe 1	18:15	19:30	37	Flamenco intermédiaire	Ados / Adultes	Marie L.
	Classe 1	19:30	20:45	38	Flamenco débutant	Ados / Adultes	Marie L.
Mardi	Classe 1	17:15	18:00	20	Eveil	4/5 ans	Faustine L.
	Classe 1	18:00	19:00	21	Initiation	6/7 ans	Faustine L.
	Classe 1	19:00	20:15	22	Jazz contemporain	12 ans et +	Faustine L.
	Classe 1	20:15	21:30	23	Jazz Technique sans spectacle	Adultes	Faustine L.
	Classe 1	21:30	22:00	24	Jazz création + répertoire	Adultes	Faustine L.
Mercredi	Classe 1	14:45	15:45	33	Classique début	8/10 ans	Malaury B.
	Classe 1	15:45	16:45	34	Classique intermédiaire	10/12 ans	Malaury B.
	Classe 1	16:45	18:00	35	Classique avancé	+ 12 ans	Malaury B.
	Complet	Classe 1	18:00	19:15	06	Street jazz	10/12 ans
Complet	Classe 1	19:15	20:15	40	Barre à terre	+ 16 ans / adultes	Murielle C.
	Classe 1	20:15	21:30	07	Danse énergie	+ 16 ans / adultes	Murielle C.
Jeudi	Classe 1	18:15	19:30	08	Street jazz	13/15 ans	Murielle C.
	Classe 1	19:30	20:45	09	Modern Jazz	15/18 ans	Murielle C.
	Classe 1	20:45	22:00	10	Street Jazz	16 ans et + / Adultes	Murielle C.
Vendredi	Classe 1	17:30	18:30	39	Flamenco débutant	Enfants 6 / 10 ans	Marie L.

LA TERRASSE							
	Salle	Début	Fin	N°	Cours	Niveau	Professeur
Mardi	Salle mairie ¹	17:00	18:00	17	Hip-hop Groupe 1	8/10 ans débutant	Nicolas D.
	Salle mairie ¹	18:00	19:15	18	Hip-hop Groupe 2	Intermédiaire	Nicolas D.
	Salle mairie ¹	19:15	20:30	19	Hip-hop Groupe 3	Avancé	Nicolas D.

Cours 2024 2025 : COMPLET

LA TERRASSE							
	Salle	Début	Fin	N°	Cours	Niveau	Professeur
Lundi	Salle sport	19:15	20:30	01	Step Dance	A partir de 16 ans	Murielle C.
	Salle mairie ¹	20:45	21:45	02	Bras, Abdos et Stretching	Adultes	Murielle C.
Complet	MDA salle 4	19:00	20:00	14	Body training	Ados / adultes	Fabrice A.
	MDA salle 4	20:00	21:00	15	Pilates débutant	Ados / adultes	Fabrice A.
	MDA salle 4	21:00	22:00	16	Pilates Intermédiaire	Ado s/ adultes	Fabrice A.
Mardi	Salle sport	17:45	18:45	03	Street jazz	8/10 ans	Murielle C.
	Salle sport	18:45	20:00	04	Modern jazz	14/16 ans	Murielle C.
	Salle sport	20:00	21:15	05	Lyrical jazz	+15 ans /adultes	Murielle C.

MDA : Maison des associations, La Terrasse

Salle sport : salle polyvalente Le Glézy

¹Salle Mairie : Salle au 2^{ème} étage au-dessus de la bibliothèque

LE TOUVET							
	Salle	Début	Fin	N°	Cours	Niveau	Professeur
Jeudi	Maternelle	17:00	17:45	25	Eveil	4/5 ans	Anicet Z.
	Maternelle	17:45	18:45	26	Initiation	6/7 ans	Anicet Z.
Complet	Maternelle	18:45	19:45	27	Jazz contemporain	8/11 ans	Anicet Z.
Complet	Maternelle	19:45	21:00	28	Contemporain inter/avancé	15 ans et + / adultes	Anicet Z.
Vendredi	Maternelle	17:45	19:00	11	Modern jazz	12/14 - débutant/inter	Murielle C.
	Maternelle	19:00	20:15	12	Danse moderne	15/18 - inter/avancé	Murielle C.
	Maternelle	20:15	21:30	13	Danse moderne confirmé	16 ans et + / adultes	Murielle C.
Samedi	Maternelle	9:00	10:00	29	Initiation	6/7 ans	Malaury B.
	Maternelle	10:00	10:45	30	Eveil	4/5 ans	Malaury B.
	Maternelle	10:45	11:45	31	Jazz contemporain	8/10 ans	Malaury B.
	Maternelle	11:45	13:00	32	Jazz contemporain	11/13 ans	Malaury B.

Ce planning est provisoire ; l'association se réserve le droit de modifier, voire d'annuler certains cours en fonction du nombre d'inscriptions et des disponibilités des professeurs et des salles.

Professeurs : Murielle CIGALLA (Murielle C.), Fabrice ARMONIA (Fabrice A.), Nicolas DEMOL (Nicolas D.), Faustine LARUELLE (Faustine L.), Marie LAPEYRE (Marie L.), Malaury BOIS (Malaury B.), Anicet ZEHOUA (Anicet Z.)



Le Petit Conservatoire de Danse du Grésivaudan c'est :

- Une association de loi 1901.
- **Plus de 220** adhérents qui par leur cotisation représentent la principale source de revenus de l'association. Mais ils en sont surtout, les adhérents et, à ce titre, peuvent être force de propositions et membres actifs.
- Une équipe de bénévoles gestionnaires et décideurs de projets.
- Une équipe de professionnels composée de professeurs de danse diplômés.

Les tarifs appliqués

- Le montant des cours de danse est défini chaque année par le conseil d'administration, non remboursable pour tout désistement intervenant après le **ou les** cours d'essai **selon le cas**.
- Les chèques ANCV vacances et sport sont **NON REMBOURSABLES**.
- Pour les nouveaux inscrits, il existe une période d'essai limitée à 1 cours (2 cours d'essais pour les sections EVEIL)
- La cotisation est réglée pour l'année complète. Le conseil d'administration pourra accorder un remboursement partiel exclusivement sur présentation d'un certificat médical indiquant une incapacité de 3 mois **ou plus** à pratiquer une activité physique. Dans ce cas, la règle est que tout trimestre entamé est dû.
- Le règlement s'effectue dans sa totalité lors des inscriptions, **soit au moyen d'un chèque global débité vers le 15 octobre, soit au moyen de trois chèques débités vers les 15 octobre, 15 février et 15 mai**.
- Les certificats d'inscription (factures) pour les comités d'entreprise : demande à faire par mail après le 1^{er} encaissement (soit aux environs du 15 octobre).
- En cas de cours non dispensés pour arrêt maladie du professeur ou autre raison, le cours sera, dans la mesure du possible, rattrapé durant l'année, sur un week-end et/ou pendant les vacances scolaires, en fonction de la disponibilité des salles de cours et des professeurs. Aucun remboursement ne pourra être demandé.

Pour le Gala de danse un chèque de caution sera demandé dès lors que l'attribution de la salle de spectacle nous sera confirmée (vers mars-avril). Cette caution est demandée pour confirmation de votre engagement au gala ainsi que pour la confection et le respect du costume. Le chèque n'est pas encaissé.

Cette caution sera retenue si vous vous désengagez de votre participation au gala (sauf motifs médicaux ou événements familiaux imprévus très graves) ou si le costume est détérioré ou non restitué. Le montant de cette caution s'élève à 40 €, elle sera remise par chèque de préférence ou en espèces aux professeurs pendant les cours. Toute caution non remise dans les délais entraînera la non-participation au gala. La caution vous sera restituée lors du dernier cours.

Consignes élémentaires à respecter

- Pour le stationnement, utiliser les parkings prévus à cet effet.
- Respecter les horaires de début et fin de cours.
- Les parents doivent s'assurer que le professeur est présent au cours avant de déposer l'enfant.
- La présence des parents n'est pas acceptée pendant les cours.
- Le Petit Conservatoire de Danse n'est pas responsable des enfants se trouvant dans les vestiaires ou à l'extérieur des salles.
- Respecter les professeurs et les autres élèves.
- Prendre soin du matériel et des locaux.
- Ne pas pénétrer dans les salles de danse en chaussures.
- Ne pas quitter le cours sans avoir demandé l'autorisation au professeur.
- Seul le professeur est apte à estimer le niveau des élèves (il décide seul de l'éventuel changement de cours de l'élève).
- Sera exclu temporairement ou définitivement et sans remboursement tout élève ayant un comportement irrespectueux.

Divers

- Des vêtements souples ou une tenue de danse sont fortement conseillés (renseignez-vous auprès des professeurs) ; prévoir une bouteille d'eau pendant les cours.
- Pour les enfants en cours d'éveil, prévoir un change complet.
- Les parents peuvent rencontrer les professeurs sur rendez-vous.
- L'association du Petit Conservatoire de Danse fonctionne de septembre à juin et uniquement pendant les périodes scolaires (sauf rattrapage de cours **et stages**).
- Toute inscription est un engagement de l'élève et des parents.
- En cas d'absence prolongée, prévenir l'association qui avertira le professeur concerné.

Droit à l'image :

Les membres et/ou parents des membres de l'association cèdent, à l'inscription, leur droit à l'image. Ils autorisent, à titre gracieux, l'association à utiliser leur image et/ou celle de leur(s) enfant(s) dans le but de communiquer sur les pratiques de l'association sur différents supports (Facebook, Flyers, Site internet...)

Le refus d'un membre ou d'un parent de membre de l'association, de céder son droit à l'image et/ou celui de leur(s) enfant(s), se fait par simple lettre ou email, dont la rédaction est libre, adressée à l'association.

Annexe RI - RGPD

Cette annexe vous permet de prendre connaissance de la mise en œuvre par le PCDG des dispositions du RGPD concernant vos données personnelles :

1. Quelles données sont conservées par le PCDG ?

Les données sont collectées via la fiche d'inscription papier remplie par l'adhérent ou son représentant légal. Ces données sont ensuite saisies dans un logiciel. Les données conservées par le PCDG sont les suivantes :

- Nom, Prénom, Adresse, Code postal, Ville :
 - Pour envoyer des courriers postaux aux adhérents
- Date de naissance :
 - Pour aiguiller l'adhérent(e) dans les cours correspondants à son âge
- Email :
 - Pour envoyer des mails informatifs et communiquer avec nos adhérents
- Téléphone portable ou fixe :
 - Pour contacter nos adhérents, en cas d'urgence notamment

2. A quoi servent les données collectées ?

Ces données servent à vous contacter.

3. Combien de temps vos données seront-elles conservées ?

Vos données seront conservées :

- sous format papier pendant 1 an (fiche d'inscription)
- sous format électronique pendant 5 ans.

4. Qui est susceptible d'accéder à vos données ?

Le logiciel est hébergé chez OVHCloud.com

L'accès aux données est sécurisé et protégé par une identification. Seuls les membres du CA et les professeurs ont accès.

5. Comment exercer vos droits ?

Conformément à la réglementation, vous pouvez, à tout moment, exercer vos droits d'accès, de rectification, de suppression des données vous concernant ainsi que vos droits de limitation et d'opposition au traitement et à la portabilité de vos données personnelles.

Pour exercer vos droits vous pouvez adresser un courrier ou envoyer un mail à l'association.

Les adhérents majeurs et parents d'adhérent(s) mineur(s) doivent prendre connaissance du règlement intérieur et le signer.

Je soussigné(e), _____, adhérent ou parent de l'adhérent _____, déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur et l'approuve.

Date _____

Signature précédée de la mention « lu et approuvé ».



association petit conservatoire de
danse du grésivaudan

Formulaire d'inscription 20____/20____

Rattaché à _____

NOM _____

Prénom _____

Date de naissance _____

NOM des parents (si différent) _____

Adresse complète





Merci de nous fournir une adresse mail afin de pouvoir vous communiquer les informations importantes (annulations cours, report, stage, gala, réinscriptions)

Les adhérents majeurs et parents d'adhérent(s) mineur(s) doivent prendre connaissance du règlement intérieur et le signer.

Je soussigné(e), _____, adhérent ou parent de l'adhérent _____, déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur et l'approuve.

Date _____

Signature précédée de la mention « lu et approuvé ».



association petit conservatoire de
danse du grésivaudan

Formulaire d'inscription 20____/20____

Rattaché à _____

NOM _____

Prénom _____

Date de naissance _____

NOM des parents (si différent) _____

Adresse complète





Merci de nous fournir une adresse mail afin de pouvoir vous communiquer les informations importantes (annulations cours, report, stage, gala, réinscriptions)

Numéro du (des) cours choisis : (voir numéro sur planning)

Montant : _____ €

Merci de glisser votre cotisation à l'intérieur du
bulletin d'adhésion

Réductions / Frais :

Famille (à partir du 2 ^{ème})	- 15 euros
Frais chèques vacances (ANCV)	+ 2 euros
Frais coupon sport (ANCV)	+ 2 euros
Carte Tattoo Isère (nominative)	
Numéro de carte :	

Total à payer

_____ €

Moyens de paiement :

- Chèques _____ X _____ € à l'ordre du **PCDG**
- Chèque de caution _____ € à l'ordre du **PCDG**
- Espèces _____ €
- Nombre de chèques vacances _____ d'une valeur de _____ €
- Nombre de coupons sport _____ d'une valeur de _____ €

Numéro du (des) cours choisis : (voir numéro sur planning)

Montant : _____ €

Merci de glisser votre cotisation à l'intérieur du
bulletin d'adhésion

Réductions / Frais :

Famille (à partir du 2 ^{ème})	- 15 euros
Frais chèques vacances (ANCV)	+ 2 euros
Frais coupon sport (ANCV)	+ 2 euros
Carte Tattoo Isère (nominative)	
Numéro de carte :	

Total à payer

_____ €

Moyens de paiement :

- Chèques _____ X _____ € à l'ordre du **PCDG**
- Chèque de caution _____ € à l'ordre du **PCDG**
- Espèces _____ €
- Nombre de chèques vacances _____ d'une valeur de _____ €
- Nombre de coupons sport _____ d'une valeur de _____ €